

REVUE GAZETTE

de DAMMARTIN et des ENVIRONS

PARAISSENT TOUS LES DIMANCHES

Les Abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois et sont continués
d'office, sauf avis contraire

Seine-et-Marne et départements limitrophes	BUREAU ET RÉDACTION Librairie E. LEMARIE A DAMMARTIN-EN-GOËLE	Paris et les autres Départements
Un an 3 fr.	ANNONCES la ligne 20 cent	Un an..... 3 fr. 50

ÉCHOS DE LA SEMAINE

28 Mai — Mort du célèbre peintre paysagiste, Français, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

29 Mai. — L'interpellation de M. Delcassé sur la politique générale du Cabinet, se termine par un ordre du jour de confiance, par 296 voix contre 231.

— L'ambassade marocaine est reçue en audience officielle au palais de l'Élysée, par M. le Président de la République.

— Incendie à Gand, des magasins de la grande coopérative socialiste du Voo-ruit. Les dégâts sont considérables.

30 Mai — *Élections Sénatoriales.* — Dans l'Aube, M. Benaudat, répub. est élu. — Dans le Doubs, M. Saillard, rad. est élu.

— *Élections Législatives.* — Dans la Haute-Garonne, M. Ruau, rad. est élu. — Dans les Côtes-du-Nord, M. Derrier, mon. est élu.

31 Mai. — Le bateau de pêche *Sainte Anne*, et le bateau n°1323, de Guilvinec sont perdus corps et biens. On compte douze pêcheurs noyés.

1^{er} Juin. — Ouverture de l'exposition de la Société nationale d'horticulture de France au jardin des Tuileries, à Paris.

2 Juin — M. Félix Faure, Président

de la République visite à Auteuil, l'hôpital que possède l'association des Dames françaises.

3 Juin — Le Conseil municipal de Paris, reçoit solennellement à l'Hôtel de Ville les personnes qui se sont signalées par des actes de courage et de dévouement lors de la catastrophe de la rue Jean Gonjon.

CHRONIQUE LOCALE

DAMMARTIN

On nous communique le compte-rendu suivant :

Dimanche dernier, dans la salle de l'École libre, un public aussi aimable que choisi s'était réuni pour assister à un concert gracieusement donné au profit de l'œuvre par d'excellents artistes amateurs de Paris et de Meaux.

Ceux-ci ont été à la hauteur de la tâche qui leur incombait et il convient de citer d'abord, pour la partie musicale, M^{me} Lasneret dont la voix pure et métallique a sonné superbement dans le duo de *Marie-Magdeleine* avec M. Victor Debay, l'air du *Cid*, admirablement détaillé, la *Cloche* et la *Réverie*, du maître Saint-Saëns. M. Louis Duttenhoffer, premier violon des con-

certs Lamouroux, est un artiste fort intéressant qui a ravi l'auditoire par le charme et l'originalité de son jeu dans la *Caratine* de Raff, le *Poème hongrois* de Hubey et particulièrement la *Sérénade* de Pierre. M. Victor Debay, déjà nommé, est un musicien très sûr de sa méthode et de sa voix; il a obtenu beaucoup de succès dans les *Chansons bretonnes*, les *Amours du Poète*, etc. M. Pierre Guyot a partagé avec lui les applaudissements dans le magnifique duo des *Pêcheurs de perles*, et a chanté seul les *Deux Grenadiers* et le *Rêve du Prisonnier*, deux morceaux qui, pour être très connus, n'en sont pas moins remarquables, et que l'interprétation a mis en valeur.

Dans la partie littéraire, M. Louis Grundeler a mis son public en joie avec un pseudo *Solo de flûte* et le monologue *le Hamneton*, qu'il a détaillé avec une verve et une science incomparables. M. José dos Santos a dit avec un accent très pénétrant le *Voleur de pain*, et M. Levadour s'est fait justement applaudir dans le *Bon Dieu* de Grenet-Dancourt. Enfin, M. André Dupont, dans la *Bénédiction* de François Coppée, déclamée avec le remarquable talent que tous lui connaissent, a soulevé un véritable tonnerre d'applaudissements.

Pour terminer la séance, plusieurs scènes du *Bourgeois gentilhomme* ont été enlevées avec un entrain, un brio et un ensemble que l'on trouve rarement chez une troupe de jeunes amateurs: les éclats de franc rire qu'ils ont provoqués et les bravos qui les ont salués peuvent nous dispenser de tout autre commentaire.

Et les spectateurs s'en sont allés ravis de cette petite fête de famille où n'ont cessé de régner la cordialité et

la bonne humeur.

— La première Compagnie d'arc de Dammartin a ouvert le 1^{er} juin, son prix général, comprenant 6 prix de chacun 10 francs, un prix de 30 fr., un prix de 20 fr, et deux prix de 10 fr.

SAINT-MARD

Comme les années précédentes, la Société de secours mutuels de Saint-Mard a célébré solennellement sa fête patronale dimanche dernier et, à cette occasion, avait organisé un banquet qui a réuni, salle Mathieux, plus de quatre-vingt convives; c'est dire que la plupart des familles étaient représentées à cette agape fraternelle qui a été pleine d'entrain.

Dès six heures, les membres du Conseil d'administration ayant à leur tête M. Sainte-Beuve, président, maire de Saint-Mard, accompagnés d'une grande partie du Conseil municipal, de la fanfare « l'Avenir » de Saint-Mard, se sont rendus à la gare, au devant de leurs invités, au nombre desquels étaient M. Derveley, député et M. Edmond Labour, Conseiller d'arrondissement.

Inutile d'insister sur la correction avec laquelle le service fut organisé sous la surveillance attentive des dévoués secrétaire et trésorier: de la Société qui ne marchandent, en pareille circonstance, ni leur temps ni leurs peines.

Au champagne, M. Sainte-Beuve, Président, a porté la santé de ses invités, remerciant chaleureusement le sympathique Député de Meaux et l'aimable Conseiller d'arrondissement, d'avoir bien voulu répondre favorablement à leur démarche et d'apporter ainsi un puissant encouragement à la mutualité de Saint-Mard.

Dans son éloquent exposé, M. Langer, secrétaire, a retracé l'histoire des Sociétés de secours mutuels et de la fanfare de Saint-Mard, qui, malgré leur récente origine, ont pris un essor aussi puissant que rapide, déployant les plus louables efforts pour marcher dans la voie du progrès.

Le dévoué trésorier, M. Faudemer, a fait ressortir, d'une façon indéniable, les multiples bienfaits de la mutualité et, après avoir rendue évidente la nécessité d'une discipline sévère pour le maintien des bonnes traditions, a exhorté tous les membres à se soumettre, en toute circonstance, aux exigences des statuts sociaux.

L'honorable député, M. Derveley, après avoir rappelé les témoignages de sympathie que n'a cessé de lui témoigner la paisible population de Saint-Mard, a déclaré éprouver un réel plaisir à venir se reposer au milieu d'elle, des soucis de la politique, et dans cet intime entretien de quelques instants, l'aimable représentant a parlé de la loi sur les sociétés de secours mutuels, actuellement en discussion à la Chambre des députés, et depuis dix ans à l'étude. Sa conclusion a porté sur le taux de l'intérêt des fonds placés par les sociétés de prévoyance et qui, d'après l'opinion du député de Meaux, ne devra pas être inférieur à 4 1/2 0/0, en raison des incontestables bienfaits réalisés, au point de vue social, par les fonds de réserve de la mutualité.

M. Ed. Labour, le jeune et sympathique Conseiller d'arrondissement du canton de Dammartin, a profité de sa présence au milieu de ses amis de Saint-Mard pour faire entendre de bonnes paroles de paix et de conciliation et a convié la population entière

du canton, sans aucune distinction de parti et d'opinions, à la cérémonie patriotique donnée par le *Souvenir Français*, le lundi 7 juin, en l'honneur de nos soldats décédés.

Un membre des deux Sociétés, le jeune Mariotte, a remercié au nom de ses camarades, les honorables représentants, de l'honneur qu'ils avaient bien voulu leur faire en se rendant à leur invitation et leur a déclaré que la journée du 30 mai 1897 serait une de celles dont les deux Sociétés conserveraient le meilleur souvenir.

Des salves d'applaudissements nourris ont fréquemment interrompu la série des divers discours et avant la fin du repas, un magnifique bouquet a été offert à M. Derveley qui s'est montré très sensible à cette délicate attention.

Un bal des plus animés a terminé cette intéressante et agréable journée.

LONGPERRIER

M. Sainte-Beuve, maire de Longperrier, a offert un arc, comme prix d'honneur, aux chevaliers de la Compagnie de Longperrier. Ce prix a été tiré le dimanche 30 Mai.

L'heureux gagnant est M. Jules Cottard, de Longperrier.

ERMENONVILLE

La gendarmerie de Nanteuil vient de mettre en état d'arrestation le jeune Alfred Dussong, âgé de 13 ans, pour vol d'une somme de 500 francs en différentes fois, chez les époux Bazin, d'Ermenonville. Ce précoce malfaiteur, dont les parents sont voisins des victimes, savait découvrir la clef de la maison du ménage Bazin en leur absence, ou escalader la fenêtre donnant sur la cour, et il allait fouiller l'armoire où, dans une petite boîte, se trou-

vait cachée une somme de 800 francs en pièces d'or. En différentes visites au magot, le gamin prit 60 francs, 120 francs, 200 francs, et enfin 120 francs. S'étant enfin aperçus qu'on les volait, les époux Bazin retirèrent leur argent de l'armoire et portèrent plainte au maire, en lui faisant part de leurs soupçons, dirigés sur le fils Dussong dont les dépenses étaient excessives depuis quelque temps. L'enfant, habilement interrogé avoua complètement; il lui restait 120 francs, que sa mère trouva soigneusement cachés dans son lit. Les parents du jeune malfaiteur sont d'honnêtes travailleurs, qui demandent l'envoi de leur fils coupable dans une maison de correction.

MITRY

M. Ernest Legrand, garde-champêtre de Mitry-Mory, aperçut le 22 mai, en allant faire sa tournée habituelle, un belge, le nommé Léopold Maës, âgé de 66 ans qui s'était arrêté au milieu de la rue du Lavoir et satisfaisait un besoin pressant; juste à ce moment passaient deux jeunes filles.

Le garde s'approcha de cet individu et lui fit des reproches au sujet de l'acte immoral qu'il venait de commettre. Le belge lui répliqua qu'il lui avait été complètement impossible d'aller plus loin. M. Legrand lui fit remarquer qu'il aurait bien pu, tout au moins, se cacher derrière un arbre et lui dit d'aller trouver le maire pour s'entendre avec lui.

Maës n'en fit rien et, quelques jours après, le garde-champêtre, l'ayant rencontré de nouveau, voulut le conduire lui-même chez ce magistrat; mais cet individu s'y refusa.

M. Legrand lui demanda alors de lui révéler son identité. Pour toute réponse, Maës lui dit: « Si tu veux avoir

mon nom, va le chercher à la mairie » puis devenu subitement furieux, il traita le garde de galvaudeux, propre à rien, etc., etc.

Le garde voyant l'état de surexcitation du Belge, se retira et alla conter à la gendarmerie ce qui lui était arrivé.

BARON

M^{me} Maillard, femme de l'entrepreneur de maçonnerie de Nanteuil, était allée dernièrement faire de l'herbe le long de la rivière la Nonette. S'étant approchée trop près du bord, la pauvre femme, qui est âgée, tomba dans l'eau profonde en cet endroit et surtout très vaseuse. Elle fut infailliblement péri sans la prompte et courageuse intervention de l'ouvrier Octave Olivier, de Baron, qui travaillait non loin de là au nettoyage de la rivière.

Le brave ouvrier entra résolument dans l'eau et en retira la victime qui se débattait et allait infailliblement périr.

Le sauvetage, qui s'accomplit le 28 avril dernier, serait resté sans écho, si une lettre de M. Maillard, exprimant sa reconnaissance à M. Olivier, ne nous avait été indirectement communiquée. Ainsi nous empressons-nous d'adresser toutes nos félicitations au courageux sauveteur.

(Journal de Senlis)

TRIEUX

On lit dans le *Publicateur* :

A la suite des sévices qu'il a exercés sur sa femme, le journalier Malingre Amédée, qui se pique le nez plus souvent qu'à son tour, va être délégué, à la Justice. Le 20 mai, cet époux complètement débauché est venu trouver sa femme au lavoir et s'est acharné sur elle à coups de pieds et de poing en décrétant: « Il faut que je

te tue. tu n'as plus que deux heures à vivre. »

Heureusement qu'au bout de dix minutes, le charretier Potdevin, attiré par les cris de la victime, est accouru pour la délivrer. Ce brave homme, entraîné par l'indignation, a même giflé Malingre qu'il avait l'intention de précipiter dans le bouillon. On peut dire que l'énergumène lui doit une fière chandelle de n'être par descendu dans le royaume des poissons.

La jalousie est le mobile qui fait agir Malingre.

— Une enquête a été ouverte sur la disparition d'un canard, le septième qui ne reparait plus au moulin de M. Foirier. Quelques déclarations ont été recueillies laissant place pour les présomptions qu'on fonde déjà sur la culpabilité d'un individu.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE

DE NANTEUIL

M. de l'Espinasse Robert, propriétaire à Lagny-le-Sec; contravention à la loi sur l'instruction primaire: 15 francs d'amende et frais.

Veuve Bonnefoy, à Senlis; défaut de fosse d'aisance: 1 fr. d'amende et frais.

Mollet Julia, à Loisy; dommage à la propriété d'autrui: 1 fr. d'amende et frais.

Coel Alexis, cultivateur à Ver; Roulage: 2 fr. d'amende et frais.

Coel Alexis, cultivateur à Ver, prévenu de contravention pour maraudage: 1 fr. d'amende et frais.

SOUVENIR FRANÇAIS

COMITÉ DE DAMMARTIN

La fête de Lundi promet d'être brillante si nous en jugeons par le nombre considérable d'adhésions qui sont par-

venues au comité.

Les autorités civiles et militaires, les corps élus du canton, les fonctionnaires publics, les sociétés, les anciens combattants etc., seront largement représentés et, si comme il y a lieu de l'espérer, le temps se montre favorable à ce déploiement considérable de population, l'aspect du cortège sera des plus imposants.

Grâce au zèle et au dévouement éprouvés de son sympathique Président, à la généreuse collaboration de M. le Curé-Doyen de Dammartin, à l'heureuse initiative de la municipalité, toutes les mesures ont été prises pour faire aux invités un chaleureux accueil et on compte sur les sentiments patriotique de la population de la ville pour pavoiser les habitations en l'honneur de nos vaillants compatriotes morts pour la Patrie.

Les membres de la Société de secours mutuels sont invités, au nom de leur président, à venir prendre part au cortège et à se rendre à l'Hôtel de Ville à 11 heures 1/2.

Voici le programme de la cérémonie et l'ordre dans lequel aura lieu le défilé du cortège:

A midi précis. Service funèbre avec chants, dans l'église de Dammartin, en mémoire des enfants du canton, morts pour la Patrie, de 1854 à 1897.

Après le service, départ en cortège pour l'Hôtel de Ville où le représentant du Conseil d'Administration du *Souvenir Français* remettra solennellement à la Municipalité du chef-lieu, deux plaques de bronze portant les noms de près de cinquante militaires originaires du canton.

Puis, visite au monument de Noblat, maire de Longperrier, tué en Décembre

1870, dans l'exercice de ses fonctions, et pose sur ce monument d'une couronne offerte par le *Souvenir Français*, afin d'honorer le courage civique après le courage militaire.

Enfin, retour à Dammartin où se disloquera le cortège.

Sont invitées à honorer de leur présence cette cérémonie, que présidera M. le Sous-Préfet de l'arrondissement de Meaux, assisté des représentants de l'autorité militaire, toutes les personnes rentrant dans l'une des catégories suivantes :

Les élus du Département, de l'Arrondissement et du Canton ;

Les représentants du Conseil d'administration du *Souvenir Français* et le Comité de la section de Dammartin ;

La Municipalité et le Conseil municipal de Dammartin (écharpes) ;

Les Municipalités et Conseillers municipaux des vingt-deux autres communes du canton (écharpes) ;

Les Fonctionnaires et les deux Brigades de gendarmerie du canton ;

Les subdivisions de Sapeurs-Pompiers en grande tenue, et les Fanfares, Harmonies ou Sociétés musicales du canton, avec leurs bannières ;

Les Compagnies de l'arc ou de l'arbalète, et les Sociétés de tir ou de gymnastique, en corps, sous la conduite de leurs chefs et avec leurs drapeaux ;

Les Officiers de réserve et de territoriale en tenue (l'autorisation nécessaire a été accordée sur la demande du Comité) ;

Les anciens Combattants des guerres de 1854 à 1897, avec leurs médailles et leur drapeau ;

Les Militaires en congé ou permission, en uniforme ;

Les Conscrits de l'année 1897 (les gardes-champêtres voudront bien accom-

pagner les jeunes gens de leurs communes respectives pour éviter les désordres) ;

Les Instituteurs du canton et ceux de leurs plus grands élèves qu'ils jugeront dignes d'être désignés ;

Les Souscripteurs du *Souvenir Français* ne rentrant dans aucune des catégories ci-dessus indiquées (l'insigne de Membre du Souvenir Français qui consiste en un élégant bijou aux couleurs nationales du prix de 1 fr. 50. est dès à présent en vente chez le Trésorier du Comité, M. L. Dupille, à Dammartin),

Les Sociétés de secours mutuels.

Des places spéciales, dans l'église et dans le cortège, seront réservées à toutes ces collectivités.

Le rendez-vous est fixé à 11 heures et demie, dans les deux rues avoisinant l'Hôtel de Ville; des commissaires indiqueront à chaque groupe le rang qu'il doit occuper dans le cortège.

La Société nationale du *Souvenir Français* fera célébrer à Paris, le jeudi 10 Juin, en l'Église métropolitaine de Notre-Dame, sa messe annuelle de *Requiem* pour les militaires et marins morts au service de la France.

(Messe en musique - Oraison funèbre par M. le Chanoine Brettes).

Les personnes qui désireraient y assister sont priées de s'adresser pour les renseignements au bureau du Journal, ou chez M. Léonor Dupille.

En police correctionnelle, affaire de tapage nocturne et voies de fait.

Le président. — Prévenu, vous feriez mieux d'avouer au Tribunal que vous aviez laissé votre raison au fond du verre.

— Cela n'est pas possible, mon président. Je vide mon verre trop consciencieusement.

FAITS DIVERS

COMBIEN PÈSE LE GLOBE TERRESTRE

Un calculateur très ingénieux annonce gravement que la terre pèse 6.019.836.000 millions de tonnes.

Le statisticien en question se fait fort de prouver l'exactitude du résultat ayant employé pour ses pesées une balance de précision.

LA LONGÉVITÉ DES FEMMES

Les statistiques donnent sur la longévité des femmes, comparativement à celle des hommes, des chiffres remarquables.

En France, on a compté 213 centenaires dont 147 femmes et 66 hommes seulement. En Allemagne, on a trouvé sur 100.000 habitants, 6.033 hommes de 80 ans, et 6.570 femmes du même âge ; 330 hommes de 90 ans et 471 femmes nonagénaires.

En Angleterre, sur 66 centenaires signalés par les statistiques officielles, il y a 43 femmes et 23 hommes.

Le recensement de 1890 aux États-Unis a signalé 3.981 centenaires (!), dont 2.383 femmes et 1.398 hommes.

Il résulte de là, comme on le voit que les femmes vivent en moyenne plus longtemps que les hommes.

Remède Fin de siècle

Toussez-vous, avez-vous un peu de bronchite, un gros rhume de poitrine ?

— Prenez, non pas des pastilles X ou Z, mais de la dynamite ! — Ne riez pas, c'est le remède à la mode en Autriche, et un savant médecin hongrois, qui l'a expérimenté sur un grand nombre de ses malades, en a consacré la mode à Vienne comme à Prague et à Buda-Pesth.

La dose recommandée est d'environ quatre à six dix-milligrammes de dy-

namite, sous forme de nitro-glycérine. On doit la prendre en solution dans de l'esprit de vin ou dans de petites pilules de gélatine. Son goût est alors assez sucré.

Il paraît qu'ainsi absorbée, la dynamite soulage immédiatement le malade et guérit en une heure le rhume le plus opiniâtre. Bien plus, le nouveau remède passe pour être souverain contre les névralgies, l'asthme et les troubles au cœur, etc., etc.

AUX CHERCHEURS

Nous proposons à la sagacité de nos lecteurs un petit problème d'érudition dont nous voudrions pouvoir donner bientôt la solution :

Faire connaître le texte exact et la signification des trois mots composant la devise gravée par le chancelier Duprat, au-dessus de l'entrée de son château de Nantouillet.

Voici les lettres qu'on voit encore :

VI...TI • FORTUNA •IT

Le texte présumé de cette devise est

VIRTUTI • FORTUNA • VINCIT

Les solutions seront insérées avec les nom des Éclipe, dans le numéro du 30 juin; chacun d'eux recevra, à titre de souvenir, une photographie miniature du château de Nantouillet, avec notice historique.

Dans la chambrée :

— Donne-moi une feuille de papier à cigarette, demande un soldat à un autre.

— Voilà.

— Donne-moi maintenant un peu de tabac.

— Voilà.

Sa cigarette faite :

— Donne-moi maintenant une allumette.

Le soldat interpelle passe l'allumette, puis froidement :

— Alors, mon vieux, tu n'as donc que ta bouche pour fumer ?

LE CIDRE ET LE POIRÉ

Revue mensuelle des intérêts pomologiques et des arbres fruitiers de grande culture.

Chaque numéro se compose de 52 pages in-8° raisin.

PARAISSANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS

Adresser tout ce qui concerne la Rédaction, et Administration à M. F. MULLER, directeur, Villa des Tillouls, à Nanterre (Seine)

2 VACHES

rouges, race SALERS avec grandes cornes et ferrées se sont échappées de leur de pâturage Montgé.

Prenez l'acheteur M. Léon MOUTON à Montgé.

← RÉCOMPENSE →

Librairie-Papeterie E. LEMARIÉ

Encre Violette supérieure

En poudre — Envoi franco

Dose d'un litre 0 fr. 25

10 Doses — 2 fr. 00

ARTICLES DE PIÉTÉ pour première Communion

PAROISSIENS, CHAPELETS, IMAGERIE.

Impression spéciale de Souvenirs
Chromolithographie et Photographie

VIENT DE PARAÎTRE

ERMENONVILLE

ANCIEN et MODERNE

par E. LEMARIÉ

Un vol. illustré de 134 pages in-18

Tire à 250 exemplaires numérotés

1 fr 50. Franco par la poste, 1 fr. 75

L'ÎLE-DE-FRANCE

Album Historique Illustré

La Livraison. 0 fr. 10

Vient de paraître

1^{re} Livraison. —

Eglise Saint-Jean de Dammartin.

Dammartin et ses Environs

Histoire - Biographie - Archéologie

La Livraison de 8 pages 0 fr. 20

Vient de Paraître

1^{re} Livraison. — Les environs de Dammartin à l'époque préhistorique.

2^e Livraison. —

Notice topographique et géologique sur les environs de Dammartin.

Livraisons 3 et 4. — Le Château de Dammartin.

L. DESCHAMPS

en face la gare de Dammartin-Jully

St-MARD-DAMMARTIN (S.-et-M.)

CHARBONS DE TERRE au CHANTIER les 100^{ks}

Grosse Gailleteur française, 1^{re} 2^{gras}
sans fumée, 1^{re} qualité 3.50

Grosse Houille Charleroi, 1^{re} 2^{gras},
sans fumée, 1^{re} qualité (tous gros
morceaux sans aucune fine) 3.80

Gailletin de même qualité 4 »

Têtes de moineaux lavées, 1^{re} qual. 3.70

Boulets ovoïdes p^r chauffage économ. 3 »

Anthracite anglais, 1^{re} qualité. 5.50

Charbon de forge (noisettes lavées). 3.20

Coke de gaz n^o 0. l'hectol. 1.60

Charbon industriel et Briquettes
depuis 21 fr. 50 les 1,000 kilos en gare.

Pour les charbons par wagons les commandes sont
transmises aux mines Belges ou Françaises en cours

Sable de rivière, Caillou, Meulière,
Gravier et Mignonnette pour jardins
Briques blanches, rouges et réfractaires.
Chaux vive et Chaux hydraulique.
Ciments et Tuyaux en grès.
Tuiles, Poteries, Chaperons de murs
Carreaux très durs (Beauvais et St-Paul)

Fers pour solives (grandes longueurs).
Fers de tous les profils.

Tôle — Acier — Fonte — Zinc — Plomb

Grillage galvanisé, Ronces, Fils, Poteaux

Pointes à tête plate ou tête d'homme, par
paquet de 5^{ks}, depuis 1 fr. 35 le paquet.

Pelles acier fondu, bout trempé. . . . 1.40

Bêches, Louchets, 1^{re} qual. garant. 4 »

Fourches à cailloux, 9 dents 7.50

Fourches et crocs à fumier, 4 dents. . . 2.75

Fourches à bêcher, 4 dents. 3.80

Fourches à betteraves 1.90

1^{re} 65 1^{re} 80 2^{re} 10

Fourches à foin, 2 dents 1.40 1.50 1.75

— — 3 dents 1.90 2 » 2.20

Rateaux, Poultes de puits. Boulons

Seaux solides, tôle galvanisée. 4.60

Seaux d'écurie, — — 3.25

Arrosoirs, Lessiveuses

Tuyaux, Gueules-de-loup

Bois de construction : Chêne et Sapin

Planches brutes et rabotées. Moulures

Planches de Lorraine, 2^e choix la p. . . 2.10

Vente en Détail aux Prix du Gros

Directeur-Gérant : E. LEMARIÉ

Imp. E. Lemarié à Dammartin